

Fondation pour la Solidarité

FICHE – PARTENARIAT

1. Le partenariat

La question n°1

.....

1.1 Définition du type de partenariat (Spécifiez en quelques lignes) :

Il s'agit d'un partenariat entre la Radio Filia et les représentants des principales communautés étrangères résidant en Grèce (à titre exemplaire, il est possible de citer les communautés du Bangladesh, du Pakistan, d'Albanie, de Pologne, de Bulgarie, de Russie, des Philippines, etc). Le principal objectif du partenariat est de donner à ces communautés un accès aux médias.

Le représentant de Radio Filia a signalé que le partenariat respecte et cultive le principe de liberté d'expression. Le partenariat présuppose de ce fait le respect de principes démocratiques garantissant une expression plurielle et autonome des représentants des communautés étrangères. C'est ainsi un principe de non-intervention qui dirige les relations entre les membres du partenariat.

1.2 Composition du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Comme il a été mentionné ci-dessus, le partenariat regroupe Radio Filia et les organisations représentatives des principales communautés étrangères vivant sur le territoire hellénique. Des ONG autres que celles mentionnées précédemment se sont jointes au partenariat : les Médecins du Monde et Les Médecins Sans Frontière informent les populations immigrées de leurs services en Grèce mais aussi dans leur pays d'origine.

1.3 Date du début du partenariat :

Les premières émissions concernant les émissions des immigrés datent de 1997 (communauté albanaise qui compte plus de 500 000 personnes en Grèce). A partir de cette date le partenariat c'est enrichi de plusieurs autres communautés. Depuis plus d'un an, la communauté pakistanaise anime sa propre émission, tous les dimanches de 11 à 12.

1.4 Date de fin de partenariat :

Le partenariat ne fait que de commencer, ce qui est envisagé c'est de renforcer sa composition et les liens entre ses membres. Le fonctionnement de la Radio et l'accomplissement de ses objectifs sociaux et éthiques (représentativité des immigrés sur les ondes hertziennes, lutte contre toute forme de discrimination et insertion sociale et professionnelle des immigrés)

Fondation pour la Solidarité

présuppose l'existence d'un partenariat large, démocratique et fonctionnel.

1.5 Motivations initiales de lancement de ce partenariat par l'initiateur / par les partenaires (Désignez les et spécifiez les) :

De la part de l'initiateur du projet (Radiophonie et Télévision Hellénique ou ERT S.A) :

- renforcer la communication au sein des communautés immigrées
- délivrer un service à ces communautés en contrepartie de leur contribution au financement de ERT (ERT est en partie financée par l'intermédiaire d'une taxe spéciale incluse dans les factures d'électricité).

De la part des partenaires (Fondation Culturelle Greco-pakistanaise) : Avoir accès aux médias et à l'ensemble des avantages qui s'associent à leur usage (communication entre les membres de la communauté pakistanaise, communication entre pakistanais, grecs et membres des autres communautés, etc).

1.6 Objectifs du partenariat poursuivi par l'initiateur / par les partenaires (Désignez les et spécifiez les) :

Selon l'initiateur :

- prévenir le développement de réactions xénophobes et lutter activement contre toutes formes de discrimination à l'égard des immigrés
- contribuer activement à l'insertion sociale des immigrés en mettant en valeur les droits mais aussi les responsabilités et les devoirs des immigrés
- renforcer le sentiment de tolérance de la société hellénique et construire des ponts entre la population grecque et les immigrées (les émissions culturelles et musicales expriment et soutiennent cet objectif).

Selon les partenaires (Fondation Culturelle Greco-pakistanaise) : Créer une émission de qualité visant :

- à l'information sérieuse et objective des pakistanais résidant en Grèce (les bulletins d'information portent sur les événements politiques, économiques, culturels et sociaux prenant lieu aussi bien en Grèce qu'au Pakistan).
- à la résolution des problèmes rencontrés par les auditeurs (soutien à l'insertion professionnelle et sociale des pakistanais)
- à la promotion de l'amitié entre la population grecque et les immigrés pakistanais.
-

1.7 Objectifs propres du partenariat selon l'initiateur / selon les partenaires (Désignez et spécifiez les) :

Selon le partenaire : Le partenariat avec Radio Fila et le soutien (financier, cognitif ou opérationnel) qui en émane permettent d'augmenter la crédibilité de la Fondation (surtout qu'en elle doit contacter des autorités publiques ou des entreprises afin d'accomplir ses objectifs).

Fondation pour la Solidarité

1.8 Mise en œuvre du partenariat et ses étapes (Spécifiez en quelques lignes) :

- Localisation des organisations représentatives des communautés immigrées compétentes et désirant participer au partenariat en question
- Formation des personnes qui assureront l'animation des émissions
- Lancement des émissions- Elargissement et renforcement du partenariat.

1.9 Soutien publics ou privés au partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

-

1.10 Caractéristiques en ressources humaines du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Du côté d'un des partenaires (Fondation Culturelle Greco-pakistanaise) : Au total, 8 personnes s'investissent dans l'animation de l'émission en question. Parmi ces 8 personnes il est intéressant de souligner le fait que 4 d'entre-elles sont des journalistes professionnels (ces derniers animent des rubriques économiques, sociales, culturelles et juridiques). Parmi les autres membres de l'émission « Hellenic Urdu Service », figure un interprète et le président de la Fondation Culturelle Greco – pakistanaise.

1.11 Caractéristiques financières du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Certaines des communautés participant au partenariat sont rémunérées. Cependant, les fonds qui sont avancés sont investis dans le financement de biens collectifs et non a la rémunération d'une personne (par exemple, les fonds avancés a la communauté albanaise sont employés pour le financement d'un Centre Culturel Albanais). Le partenaire interrogé (Communauté pakistanaise) n'est pas pour l'instant rémunéré (une rémunération est cependant envisagée a partir de Septembre prochain).

1.12 Périodicité de l'évaluation du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Un meeting mensuel est tenu avec les représentants de chaque communauté.

1.13 Contrôle des objectifs du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Le degré d'accomplissement des objectifs est contrôlé lors des rencontres mensuelles. Un des

Fondation pour la Solidarité

objectifs essentiels du partenariat est l'animation des émissions en deux langues (dans la langue de la communauté étrangère représentée et en moindre mesure en grec afin d'établir des liens entre les deux peuples).

1.4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Le choix des personnes assurant les émissions des communautés étrangères s'est avéré comme étant un sujet relativement délicat. La décision finale a été prise dans un souci d'équilibre et de méritocratie et dans le but d'éviter un choix qui aurait été un prétexte de discorde au sein de chaque communauté. Par ailleurs, ce partenariat représente une réalité nouvelle pour ERT constituant de ce fait un processus en évolution et enrichissement constant.

Le président de la fondation Culturelle Greco-pakistanaise a tenu à mentionner que les relations maintenues dans le cadre du partenariat sont particulièrement chaleureuses, respectueuses et sincères.

2. Lieu du partenariat

2.1 Pays :

Grèce

2.2 Ville / village (Soulignez et spécifiez) :

Athènes

2.3 Commune / quartier (Soulignez et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

Aghia Paraskevi

2.4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. La radio émet sur toute le territoire grec (FM 107 et AM 665). Le siège du partenariat se trouve donc a Athènes mais ses résultats sont divulgués a travers les ondes radiophoniques sur l'ensemble du pays.

3. Identités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°3 doit permettre de donner l'identité de celui qui a eu l'idée de lancer ce partenariat, de celui qui a eu le rôle moteur au départ.

3.1 Nom

Radio Filia (Radio Amitié). Radio et Télévision Hellénique S.A.

3.2 Adresse

Avenue Mesogheion 432, 153 42, Aghia Paraskevi, Athènes,

Fondation pour la Solidarité

3.3 Téléphone

+30 210 60 66 301

3.4 E –mail

era5@ert.gr

3.5 Site internet

-

Fondation pour la Solidarité

4. Identités des partenaires du partenariat

La question n°4 doit permettre de donner l'identité de ceux qui ont accepté, sur proposition de l'initiateur, de se lancer dans le partenariat. L'idée de base qui sous-tend cette différence entre l'initiateur du projet de partenariat, d'un côté, et, de l'autre côté, les autres partenaires

Dans le partenariat sont incluses les organisations représentatives des principales communautés étrangères en Grèce. A titre indicatif, il est possible de citer :

- Le Forum des Albanais
- L'Organisation Culturelle Pakistan-Grèce
- La Communauté du Bengladesh

Nous avons sélectionné de présenter a titre indicatif l'organisation culturelle Pakistan- Grèce. La communauté pakistanaise est la seconde communauté d'immigrés en Grèce après la communauté albanaise (nombre de personnes d'origine pakistanaise résidant en Grèce).

4.1 Nom

Fondation Culturelle Greco-pakistanaise

4.2 Adresse

Fleming 2, 164 51, Arghiroupoli, Athènes.

4.3 Téléphone

+30 210 99 60 4567

4.4 E – mail

greekpak@yahoo.co.uk

Fondation pour la Solidarité

5. Secteur d'activités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°5 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évolue l'initiateur du projet du partenariat.

5.1 L'initiateur du projet de partenariat a-t-il ses activités dans le secteur primaire ou secondaire ou tertiaire (Soulignez et spécifiez)

Il s'agit d'un département de la Radiophonie et Télévision Hellénique (ERT S.A).

5.2 Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes pas la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ?

Non.

Fondation pour la Solidarité

6. Secteur d'activités des partenaires du partenariat

La question n°-6 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évoluent les autres partenaires du projet du partenariat.

6.1 Les autres partenaires du projet de partenariat ont-ils leurs activités dans le secteur primaire ou secondaire ou tertiaire (Soulignez et spécifiez)

Il s'agit d'organisations non gouvernementales.

6.2 Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes pas la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ?

Oui. Ces ONG représentent les principales communautés d'immigrées résidant en Grèce.

Fondation pour la Solidarité

7. Particularités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°7 doit permettre de voir si des données étrangères ou contextuelles au lancement du partenariat et à sa mise en œuvre - situation économique et financière, situation de l'emploi, situation géographique – ont eu une influence pour le lancement et la mise en œuvre du projet de partenariat pour et par l'initiateur du projet

a. situation économique et financière : Le responsable de la radio n'était pas en position de nous procurer des informations de nature.

a. 1 Capital de départ :

-

a. 2 Chiffres d'affaires ou Budget de fonctionnement :

-

a. 2 Total de l'actif :

-

a. 3 Subventions internationales / subventions nationales / subventions régionales. (Soulignez et désignez les) :

Financement international (participation a des programmes communautaires). Financement national (Financement public du Ministère de la Presse et Des Médias).

a. 4 Hauteur des subventions par rapport au capital de départ / au chiffres d'affaires ou budget de fonctionnement / au total de l'actif (Soulignez et spécifiez) :

-

a. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

Non.
b. situation de l'emploi
b. 1 Nombre de personnes employées :
80 personnes (50 journalistes et 30 personnes chargées de tâches administratives).
b. 2 Statut des personnes employées :
Employés a plein temps.
b. 3 Composition par nationalité :
Composition Mixte.
b. 4 Composition par tranche d'âge :
-
b. 5 Composition par sexe :
A majorité de sexe masculin.
b. 6 Taux d'affiliation :
-
b. 7 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non.

Fondation pour la Solidarité

c. situation géographique

c. 1 Dans une zone urbaine / dans une zone rurale / dans une zone industrielle (Soulignez et spécifiez) :

Région d 'Athènes.

c. 2 Dans une zone à forte concentration humaine / à moyenne concentration humaine / à faible concentration humaine (Soulignez et spécifiez) :

La radio a son siège dans la capitale du pays.

c. 3 Dans une zone à forte concentration de population immigrée / à moyenne concentration de population immigrée / à faible concentration de population immigrée (Soulignez et spécifiez)

Athènes accueille une importante partie des immigrants vivant en Grèce.

c. 4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. caractéristiques environnementales

d. 1 conditions d'accès à l'embauche

d. 1. 1 Conditions de nationalité (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 2 Conditions de diplôme national (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 3 Conditions de reconnaissance des diplômes (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

Non.

d. 1. 4 Conditions de reconnaissance des formations professionnelles (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 5 Conditions particulières aux ressortissants communautaires et à ceux de l'EEE (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 6 Conditions linguistiques (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. Vu qu'il s'agit d'émissions en langue étrangère, des connaissances spécifiques en langues étrangères sont requises pour l'obtention d'un poste à la radio.

d. 1. 7 Conditions géographiques (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 8 Conditions fiscales (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 9 Conditions légales (Affirmation ou négation et spécifiez):

Oui. Les personnes employées doivent être munies de carte de séjour et de permis de travail en règle.

d. 1. 10 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. Le service de l'emploi national (OAED) a récemment mis en place un programme de formation / insertion professionnelle pour les journalistes immigrés vivant en Grèce. Radio Filia compte embaucher plusieurs des participants à ce programme.

Fondation pour la Solidarité

d. 2 conditions légales de lutte contre les discriminations négatives :

La personne contactée a préféré ne pas traiter des questions concernant les cadres légaux et économiques pour la lutte contre les discriminations et l'intégration des populations immigrées.

d. 2. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

-

d. 2. 4 Les raisons sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 3 mesures des autorités publiques favorisant l'intégration des populations immigrées

d. 3. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 3. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

-
d. 3. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :
-
d. 3. 4 Les raisons à ce recours à ce cadre sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :
-
d. 3. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
-
e. politique de responsabilité sociale de l'initiateur du projet de partenariat
e. 1 A-t-il développé une politique de responsabilité sociale (Affirmation ou négation et spécifiez les raisons) :
Oui. D'un pays émetteur d'immigration dans les années 60, la Grèce est devenue un pays d'accueil d'immigrés de tous les coins du monde. Les bouleversements sociaux, culturels et économiques qui résultent de cette réalité représentent un défi pour la société hellénique. La radio publique a décidé de répondre d'une façon dynamique et créative a ce défi. C'est en inaugurant trois ans auparavant 12 émissions d'informations en langues étrangères que la Radiophonie Hellénique a lancé les bases pour la création de Radio Filia. Il va de soi que la raison d'être de cette radio est d'accomplir une mission d'intérêt social. Autrement dit, la création de Radio Filia exprime la prise de conscience de la Radio et Television Hellénique au sujet de son rôle et de sa contribution potentielle pour la lutte contre les discriminations et l'insertion sociale des immigrés résidant en Grèce.
e. 2 A-t-il à son actif un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, etc. (Soulignez et spécifiez) :
Non.

Fondation pour la Solidarité

e. 3 Participe-t-il à des programmes d'intérêt social au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez)

Oui.

e. 4 Participe-t-il à des programmes d'intérêt économique au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez) :

Oui.

e. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

8. Particularités du partenaire du projet de partenariat

La question n°8 doit permettre de voir si des données étrangères ou contextuelles au lancement du partenariat et à sa mise en œuvre - situation économique et financière, situation de l'emploi, situation géographique – ont eu une influence pour la mise en œuvre du projet de partenariat pour les partenaires du projet .

Parmi les organisations non gouvernementales impliquées dans le partenariat en question, nous avons choisi d'interviewer les représentants de l'organisation culturelle greco-pakistanaise. Les raisons qui justifient ce choix sont les suivantes :

- la communauté pakistanaise est après la communauté albanaise la plus importante en chiffre sur le territoire grec
- l'émission pakistanaise semble être la plus dynamique parmi les émissions des communautés étrangères
- le représentant de cette communauté est une personne particulièrement active dans le domaine de l'insertion économique et sociale des membres de la communauté pakistanaise.

Les données et informations figurant ci-dessous concernent ainsi l'organisation susmentionnée.

Fondation pour la Solidarité

a. situation économique et financière
a. 1 Capital de départ :
880 euros.
a. 2 Chiffres d'affaires ou Budget de fonctionnement :
Indisponibilité de données valables au sujet du budget. L'ensemble des activités de cette fondation est auto- financé.
a. 2 Total de l'actif :
-
a. 3 Subventions internationales / subventions <u>nationales</u> / subventions régionales. (Soulignez et désignez les) :
L'organisme en question ne reçoit aucune subvention.
a. 4 Hauteur des subventions par rapport au capital de départ / au chiffres d'affaires ou budget de fonctionnement / au total de l'actif (Soulignez et spécifiez) :
-
a. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Oui. La Fondation Culturelle Greco-pakistanaise finance ses activités en partie par l'intermédiaire de différents évènements culturels en partenariat avec des organisations publiques, semi-publiques ou privées (concerts, expositions, etc.).
b. situation de l'emploi
b. 1 Nombre de personnes employées :

Fondation pour la Solidarité

Le « noyau » de cette organisation est constitué de 8 personnes. Ces personnes s'investissent volontairement dans les activités de la Fondation. Lors de la mise en place de projets importants, une trentaine de personnes travaillent volontairement pour l'organisation.

b. 2 Statut des personnes employées :

Volontariat.

b. 3 Composition par nationalité :

Pakistanaï – Grecs – Indous – Bangladaï.

b. 4 Composition par tranche d'âge :

de 20 à 50 ans.

b. 5 Composition par sexe :

sur les 30 personnes employées, 80 % d'hommes.

b. 6 Taux d'affiliation :

L'organisation compte 4860 membres. Cette organisation attend cependant un accroissement fulgurant de son nombre d'adhérents (pour des raisons d'ordre juridique, l'adhésion officielle à la Fondation ne fait que commencer). Cette organisation est la plus dynamique des organisations représentatives de la communauté pakistanaïse en Grèce. Par ailleurs, en raison de son organisation et de sa dynamique, cette organisation dépasse les barrières ethniques en incorporant dans ses activités et sa structure des indous et des bangladaï (ainsi que leurs besoins et leurs requêtes).

b. 7 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Le responsable Monsieur Syed Mohammad Jamil maintient de nombreux contacts avec des

Fondation pour la Solidarité

représentants et des employés de divers Ministères, des municipalités de la région d 'Attique et les médias (radio, télévision, etc). Selon le président de la Fondation, ce sont ces contacts qui contribuent au bon fonctionnement et a l'efficacité des actions développés par L'organisation en question.

c. situation géographique

c. 1 Dans une zone urbaine / dans une zone rurale / dans une zone industrielle (Soulignez et spécifiez) :

Les bureaux de l'organisation vont prochainement s'installer au cœur d'Athènes, dans le quartier de Kypseli.

c. 2 Dans une zone à forte concentration humaine / à moyenne concentration humaine / à faible concentration humaine (Soulignez et spécifiez) :

Kypseli est un quartier avec une des plus forte concentration humaine en Europe.

c. 3 Dans une zone à forte concentration de population immigrée / à moyenne concentration de population immigrée / à faible concentration de population immigrée (Soulignez et spécifiez)

Le quartier de Kipseli est avant tout connu pou son caractère multiethnique.

c. 4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. caractéristiques environnementales

d. 1 conditions d'accès à l'embauche

d. 1. 1 Conditions de nationalité (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 2 Conditions de diplôme national (Affirmation ou négation et spécifiez):

Fondation pour la Solidarité

Non.

d. 1. 3 Conditions de reconnaissance des diplômes (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 4 Conditions de reconnaissance des formations professionnelles (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 5 Conditions particulières aux ressortissants communautaires et à ceux de l'EEE (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 6 Conditions linguistiques (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 7 Conditions géographiques (Affirmation ou négation et spécifiez):

Non.

d. 1. 8 Conditions fiscales (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. 1. 9 Conditions légales (Affirmation ou négation et spécifiez):

Oui et Non : A ses départs, l'organisation a posé un principe fondamental en ce qui concerne les conditions d'adhésion et d'accès aux services délivrés par la Fondation Culturelle Greco-pakistanaise, soit la possession d'un permis de séjour en règle. Cependant, ce principe est - pour le moment du moins- volontairement négligé en raison des graves difficultés éprouvées aussi bien par le mécanisme d'Etat grec que par une grande fraction des immigrés en ce qui concerne la légalisation de ces derniers. Depuis l'entrée massive d'immigrés en Grèce au début des années 90 et pour presque une décennie, la majorité des immigrés se trouvait irrégulièrement sur le territoire grec et en impossibilité de poursuivre leur régularisation (raison juridiques, pratiques, etc). Bien que ce phénomène se trouve partiellement en voie de résolution, le nouveau cadre juridique pour la légalisation des sans papiers continue à exclure

Fondation pour la Solidarité

une partie non négligeable des immigrés. C'est exactement pour ces raisons que la Fondation Culturelle Greco -pakistanaise ne ferme pas ses portes et ses services aux sans papiers (« comment refuser notre aide et nos services a une personne qui tombe malade ou qui est victime d'un accident de travail et qui en plus n'a pas de papiers ? »).

d. 1. 10 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. Selon nos constatations, l'organisation en question est bien plus qu'une simple organisation culturelle : ces membres s'investissent pour l'entraide des ressortissants pakistanais sur le territoire hellénique. Cette aide concerne aussi les sans papiers.

d. 2 conditions légales de lutte contre les discriminations négatives

d. 2. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

Non.

d. 2. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

-

d. 2. 4 Les raisons sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 3 mesures des autorités publiques favorisant l'intégration des populations immigrées

Fondation pour la Solidarité

d. 3. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

Oui. Le représentant de La Fondation Culturelle Greco-pakistanaise s'est référé à un programme régional intitulé «Développement Urbain en Zone Locale de Petite Echelle ». Ce programme, comme son titre l'indique, ne correspond pas à un cadre légal consacré à l'intégration des populations immigrées. Cependant, en l'absence d'un tel cadre, le financement en provenance de ce programme permet de soutenir les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des populations immigrées.

d. 3. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

Oui.

d. 3. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

Oui.

d. 3. 4 Les raisons à ce recours à ce cadre sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 3. 5 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Désignez les et spécifiez-les) :

Oui. Voir ci-dessous.

d. 3. 6 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui

La participation au programme susmentionné permet entre autres le financement et la création :

- d'un journal traitant des sujets concernant les immigrés d'origine pakistanaise résidant sur le territoire hellénique
- d'un centre d'accueil visant à l'accompagnement social et professionnel des pakistanais sans emploi.

Fondation pour la Solidarité

e. politique de responsabilité sociale de l'initiateur du projet de partenariat

e. 1 A-t-il développé une politique de responsabilité sociale (Affirmation ou négation et spécifiez les raisons) :

Oui. La raison d'être de la fondation est d'accomplir une mission d'intérêt social.

e. 2 A-t-il à son actif un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, etc. (Soulignez et spécifiez) :

Non.

e. 3 Participe-t-il à des programmes d'intérêt social au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez)

Oui. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la Fondation Culturelle Greco-pakistanaise participe à un programme d'intérêt social à un niveau régional (région de l'Attique, Municipalité de Rendi). La région de Rendi est une zone industrielle. Ses habitants sont pour la plupart des immigrants (très grand nombre de pakistanais).

e. 4 Participe-t-il à des programmes d'intérêt économique au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez) :

-

e. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

Fondation pour la Solidarité

9. Benchmarking

La question n°9 doit permettre.....

.....

9.1 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement social de l'initiateur du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. Le processus d'intégration des communautés étrangères au sein de la radio a eu un impact indéniable sur le fonctionnement de cette dernière (prise de conscience des problèmes liés à l'exclusion sociale des immigrés). Ce processus est de ce fait retransmis et communiqué à l'ensemble de la population hellénique. Autrement dit, les principes de tolérance et de soutien envers les immigrés s'est inculqué dans le fonctionnement de la Radiophonie et de la Télévision Hellénique. C'est ainsi une nouvelle mentalité qui s'est progressivement installée au sein de ERT S.A.

9.2 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement social des partenaires du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Selon l'initiateur du projet : Oui. Renforcement de la communication au sein chaque communauté. Informations sur toutes les questions de nature pratique ou légale concernant les immigrés en Grèce (Emploi, Famille, Carte de Séjour, etc).

Selon le représentant de la communauté pakistanaise : Oui. En dehors des résultats forcément positifs émanant de l'animation d'une telle émission (communication, information, conseil, tec), la Fondation Culturelle Greco-pakistanaise utilise l'émission pour établir des contacts avec les différents services étatiques (invitation de représentants des divers Ministères et services étatiques). L'émission s'est avérée de ce fait un outil efficace en ce qui concerne la communication de la communauté pakistanaise avec les institutions de la société hellénique (en dehors des relations officielles entretenues entre le Pakistan et la Grèce par l'intermédiaire du Consulat et de l' Ambassade).

9.3 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement économique de l'initiateur du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

9.4 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement économique des partenaires du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

Selon l'initiateur : très modestement.

9.5 Ce partenariat a-t-il sensibilisé les autorités publiques européennes, nationales, régionales, locales (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Selon l'initiateur (Radio Filia) : Probablement. Il n'y a pas cependant d'opinions clairement exprimées permettant de juger l'impact de cette initiative sur les autorités publiques.

Selon les partenaires (Fondation Culturelle Greco-pakistanaise) : Oui, très largement. De nombreux représentants de l'Etat grec ont été invités à l'émission afin de traiter de sujets concernant l'insertion sociale des pakistanais en Grèce (Ministère Du Travail et De l'Assurance Sociale, de la Santé, de l'Intérieur, etc). Par ailleurs, lors des émissions du nouvel an, les reportages ont retransmis les souhaits des principaux représentants institutionnels de la société hellénique à destination des membres de la communauté pakistanaise en Grèce.

9.6 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.